



Haut Conseil de la santé publique

AVIS

relatif aux recommandations de vaccination contre l'hépatite B en France

14 décembre 2007

Considérant que l'avis émis le 5 juillet 2007 par le Haut Conseil de la santé publique sur le calendrier vaccinal 2007¹ confirme :

- L'avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France du 8 mars 2002, concernant la vaccination contre l'hépatite virale B,
- les avis du Comité technique des vaccinations et du Conseil supérieur d'hygiène publique de France du 14 et du 26 septembre 2004 concernant la vaccination contre l'hépatite virale B,
- les conclusions de la réunion de consensus ANAES-INSERM des 10 et 11 septembre 2003 sur la vaccination contre l'hépatite B,
- et de l'audition publique Afssaps - ANAES - INSERM du 9 novembre 2004 sur la vaccination contre le virus de l'hépatite B et la sclérose en plaque ;

Considérant que les conclusions de la Commission nationale de pharmacovigilance du 29 mai 2007, au vu de l'ensemble des données de pharmacovigilance et de pharmaco-épidémiologie disponibles évaluées depuis plus de 10 ans tant chez l'enfant que chez l'adulte², indiquent que celles-ci sont cohérentes avec les recommandations en matière de vaccination contre le virus de l'hépatite B ;

Considérant que les résultats de l'étude cas-témoins menée sur la cohorte neuropédiatrique KIDSEP³, publiés le 6 décembre 2007, sont considérés par l'Afssaps, dans un avis transmis au HCSP le 13 décembre 2007, comme ne modifiant pas les conclusions de la Commission nationale de pharmacovigilance du 29 mai 2007 ;

Le Haut Conseil de la santé publique, sur proposition du Comité technique des vaccinations, considère qu'il n'y a pas lieu de modifier les recommandations concernant la vaccination contre l'hépatite B en France, c'est-à-dire la vaccination préférentielle des nourrissons, ainsi que le rattrapage des enfants et en priorité les adolescents non antérieurement vaccinés.

Avis produit par la Commission spécialisée sécurité sanitaire sur proposition du Comité technique des vaccinations

Le 14 décembre 2007

Haut Conseil de la santé publique

14 avenue Duquesne

75350 Paris 07 SP

www.hcsp.fr

¹ BEH 2007, n° 31-32

² Parmi ces données, les résultats de la première étude portant sur la cohorte neuropédiatrique KIDSEP montraient l'absence d'augmentation du risque de rechute (SEP) chez l'enfant vacciné contre le VHB et ayant présenté un premier épisode démyélinisant (Mikaeloff Yet al. Brain 2007 Apr;130 (Pt 4) : 1105-10).

³ Hepatitis B vaccination and the risk of childhood-onset multiple sclerosis. Yann Mikaeloff et al, Arch. Pediatr. Adolesc. Med., vol 161 (n° 12) 6 Dec. 2007